

Information

Vous souhaitez obtenir un renseignement ou un appui au diagnostic des besoins pour votre structure en matière de formation ?

Contactez notre service formation

04 96 10 06 66 - formation@creai-pacacorse.com

Inscriptions

Les formations individuelles en inter établissements

Elles se déroulent hors site, dans les locaux du CREAI PACA et Corse ou d'autres lieux en région. Ces formations regroupent des professionnels de divers établissements. Avant la formation, une convocation est adressée au participant, accompagnée d'un livret stagiaire qui comporte toutes les informations pratiques.

- L'inscription doit être accompagnée du montant total de la formation.
- Le règlement sera entièrement remboursé en cas d'annulation par le CREAI.
- Un pourcentage sera retenu en cas de désistement du stagiaire à moins de 3 semaines du début de la formation ou d'absence constatée le jour de la formation.
- Convention, convocation et livret d'accueil stagiaire seront envoyés au participant dans la quinzaine précédant la formation.

Les formations collectives en intra établissements

- A la demande de la structure, un programme sera élaboré. Il précisera les intervenants, dates, coût de la formation, frais de déplacement-hébergement.
- Après validation de cette proposition, une convention sera établie.
- En cas de convention et facturation individuelles lors de mutualisation entre plusieurs établissements pour la même formation, une majoration sera appliquée.
- Un pourcentage du montant de la formation sera retenu en cas d'annulation.

Toutes les modalités financières seront précisées sur les conventions de formation.

Tarifs 2024

Intra : 1300 € / jour et 700 € / demi-journée pour un groupe de 12 personnes. Au-delà de ce nombre, nous consulter.

Frais de mission du formateur en sus.

Inter : 230 € / jour / personne.

Nombre de participants aux formations en inter : 6 personnes minimum et 12 personnes maximum.

Une remise de 10% est accordée aux établissements versant annuellement une contribution solidaire au CREAI.

Délais d'accès aux formations : nous consulter

